



## Question juridique employeur qui paie le commissaire au compte

-----  
Par Visiteur

L'employeur a t il le doit de payer le commissaire compte de l'entreprise et de faire signer le secretaire et le tresorier du comite d entreprise un bon pour accord affin de controler et aider le comite dans ses actions.

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

l'employeur a t il le doit de payer le commissaire compte de l'entreprise et de faire signer le secretaire et le tresorier du comite d entreprise un bon pour accord affin de controler et aider le comite dans ses actions.

Je suis désolé mais je ne comprends pas votre question.

Que l'employeur paie le commissaire aux comptes, quoi de plus normal? Mais quel lien entretient ce dernier avec le CE?

Quant au secrétaire et au trésorier, leurs signatures est obligatoire pour approuver le budget du CE.

Alors dites moi tout ce qui attrait à cette affaire.

Très cordialement.